



Commune de Barran

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 juillet 2026

COMPTE RENDU
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de la convocation : 15/07/2026

Le-vingt-un juillet deux mil vingt-six à 20 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Barran sous la présidence de Monsieur Emerick DALLA-BARBA, Maire

Présents : Emerick DALLA-BARBA, Maire, Didier SARKISSIAN, Virginie PUJOS, Théophile JOULLIÉ Émilie DUBOS, Maires-adjoints, Fabienne MARTINEZ, Muriel TABARANT, Gaston REY, Anne FOURES, Laurence TOMASELLO, Lucile GARRIGUES, Gaëtan MAUROS, Mathieu MENDOUSSE, Dimitri RANSAN, Simon DANÉY DE MARCILLAC

Excusés :

Absents :

Secrétaire de séance : Virginie PUJOS

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 5 juin 2026 adopté à l'unanimité.
Madame Virginie PUJOS est désignée secrétaire de séance

Monsieur le Maire énumère les principales dépenses et travaux effectués depuis la dernière séance et rend compte des « affaires en cours » de la commune.

- **DECISIONS DU MAIRE :**

010-2026	30/06/2026	SIGNATURE DEVIS Entreprise IDEORENOV
011-2026	30/06/2026	SIGNATURE DEVIS Entreprise LET LOUISE
012-2026	16/07/2026	ACCEPTATION DON A LA COMMUNE

- **Comptabilité :**

- Demande de versement DETR salle de sciences dossier en cours 15664.50€
- Paiement illuminations Noël 1552.80€
- Ikea meubles classe CM 545€
- Paiement programme voirie 2026 49951€
- Subventions versées aux associations

- **POINT PROJETS EN COURS :**

- **ENTRÉE SUD (M. DALLA-BARBA)**

- Pas encore de retour de la Colas suite à demande de devis pour un aménagement

- Demande est faite d'annuler le dossier initial de DETR déposé pour redéposer fin 2026 un dossier plus complet englobant aménagement et feux.
- En attente du retour du département pour connaître les aides possibles
- Le dossier doit être consolidé pour début novembre
- **LAVE VAISSELLE ECOLE (Mrs JOULLIÉ & RANSAN)**
 - L'installation sera faite au plus tôt au 12/08
- **PONT DE MAZERES (M. DALLA-BARBA)**
 - Réunion avec le SM3V et la Mairie de Mirannes le 6 juillet
 - Le coût des travaux s'élèverait selon les premières estimations à 600 000€
 - Demande d'aide prévue auprès du CEREMA et de l'Etat (DETR)
 - Il resterait 120 00€ à la charge des communes soit 60 000€ pour Barran
 - Voir pour création d'un fond de concours des communes avoisinantes utilisant le pont
- **PROJET RÉNOVATION TOIT DE L'EGLISE (M. DALLA-BARBA)**
 - Un premier rendez-vous avec un architecte a eu lieu avec constat d'autres désordres au niveau de l'Eglise
 - L'ABF conseille la réalisation d'une étude préalable globale pour définir les conditions de réalisation du projet et la possibilité d'obtenir des subventions auprès de la DRAC et de l'Etat (DETR)
 - Cette étude servira à recenser, chiffrer et prioriser les travaux nécessaires à la restauration à la mise en valeur de l'Eglise
 - Un deuxième rendez-vous avec un autre architecte aura lieu le 28/07 à 9h30

DÉLIBÉRATIONS

OBJET : Délibération demande de DETR et plan de financement installation de 2 ensembles pompe à chaleur air (climatisation) dans 2 salles de classe de l'école élémentaire de Barran

Monsieur le Maire expose que à la suite des épisodes de canicule il est apparu primordial, d'équiper les classes les plus exposées à la chaleur, de dispositifs de rafraichissement permettant la continuité des enseignements dans une atmosphère correcte.

En effet lors des trois épisodes caniculaires subi en fin d'année scolaire 2026 les conditions de maintien dans les locaux ont été dégradées. Afin de maintenir les horaires il a été nécessaire de réorganiser les classes, et même, d'utiliser les locaux de la communauté de communes déjà climatisés, les salles de l'étage accueillant les Cours élémentaires et Cours moyens ayant dépassé les 30°C.

Monsieur le Maire informe que des devis ont été réalisés auprès d'entreprises spécialisées et que le montant des travaux s'élèverait à 7 908.50€ HT.

Monsieur le Maire propose d'effectuer une demande de subvention auprès de l'Etat préalablement à la réalisation des travaux.

Il convient pour cela de réaliser un plan de financement des travaux d'installation de 2 ensembles pompe à chaleur air dans 2 salles de classe de l'école élémentaire de Barran

PLAN DE FINANCEMENT DES TRAVAUX

– Subvention Etat (DETR)	40.00 %	3 163.40€
– Autofinancement	60.00%	4 745.10€
TOTAL	100%	7 908.50€ HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a l'unanimité des membres présents

- Accepte les travaux installation de 2 ensembles pompe à chaleur air dans 2 salles de classe de l'école élémentaire de Barran pour un montant de 7 908.50€ HT
- Vote le plan de financement ci-dessus
- Charge Monsieur le Maire de solliciter une subvention, la plus élevée possible, auprès de l'Etat.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

QUESTIONS DIVERSES

- **ETUDE ECLAIRAGE CHEMIN DES DOUVES, DE LA CONCORDE et TOUR PORTE**
 - o En attente des devis de la part du Territoire des Energies du Gers
- **GITE PELERIN**
 - o Une réunion avec les bénévoles a eu lieu le 8 juillet des améliorations sont à venir
 - Installation d'une boîte à clé
 - Fléchage du Presbytère pour l'accès au gîte
 - Installation de bacs à l'entrée du gîte pour éviter d'éventuels problèmes de propagation de punaises de lits
- **SALLE SAINT ROCH**
 - o Demande d'équiper la salle d'une climatisation
 - o Pas à l'ordre du jour dans l'immédiat une demande de DETR étant déjà en cours pour l'école à ce sujet
 - o Voir si possibilité d'équiper la salle durant l'hiver
- **LOCAL COIFFURE**
 - o Une coiffeuse est venue visiter le local et doit revenir vers la mairie pour donner une réponse
- **ACCUEIL DE JOUR HOPITAL MIRANDE**
 - o La mairie a été contactée par l'hôpital de Mirande à la recherche d'un local pour ouvrir un accueil de jour (accueil de personnes en perte d'autonomie / maladies neurodégénératives / répit aidant)
 - o Possibilité éventuelle salle St Roch lundi et mardi
 - o Diverses questions :
 - Modalités de mise à disposition / convention/ durée
 - Question des repas
 - Question ménage des locaux

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h45.

Le Maire
Emerick DALLA-BARBA



Le Secrétaire de séance
Virginie PUJOS